

**Frédérique Rolet**  
Secrétaire Générale du SNES-FSU

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale  
Jean-Michel Blanquer  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Paris, le 28 octobre 2019

Monsieur le Ministre,

La réforme du lycée suscite de fortes critiques de fond, sur la structure adoptée, les modes d'évaluations et de certification mais également sur les contenus de certains programmes.

Ainsi, deux mois après la rentrée, de nombreux collègues nous alertent sur l'impossibilité de mettre en œuvre des programmes pléthoriques ou élitistes pour lesquels l'ensemble des élèves ne sont pas préparés. C'est la démocratisation de l'accès au lycée et à l'enseignement supérieur qui est en jeu.

Ainsi, nous vous demandons en urgence des aménagements pour certains enseignements de Première, sans exhaustivité : diminution du nombre de textes à étudier en français ; renouvellement du programme par quart et non par moitié tous les ans, réduction du nombre d'œuvres complètes à lire en lecture cursive en Première et en Seconde ; allègement du programme de la spécialité mathématiques et de celui de la spécialité histoire géographie géopolitique et sciences politiques ; suppression du caractère obligatoire des points de passage et d'ouverture en histoire, moins de formalisation mathématique dans le programme de spécialité SES de Première, adaptation des disciplines de tronc commun dans les séries technologiques et clarification du rôle des disciplines technologiques transversales...

Ces évolutions doivent être conçues à partir de l'expertise des enseignants en lycée, premiers acteurs de la mise en œuvre de la réforme. Notre organisation syndicale, de par sa représentativité dans le second degré, peut vous faire des propositions en ce sens.

Nous vous demandons donc Monsieur le ministre l'ouverture de discussions sur ces évolutions.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre profond respect.

Frédérique Rolet

